

Programme de gestion des urgences gériatriques

Vous avez rencontré l'infirmière en gestion des urgences gériatriques. Cette infirmière rencontre les aînés qui viennent à l'Urgence et dont l'état nous préoccupe. Les infirmières en gestion des urgences gériatriques ont une formation spécialisée en gériatrie. Si vous en avez besoin, elle peut vous diriger vers des ressources communautaires ou vers des programmes spécialisés

L'objectif de l'infirmière est de vous aider à retourner à la maison et d'y vivre de façon autonome et en toute sécurité.

Pourquoi avez-vous rencontré l'infirmière en gestion des urgences gériatriques?

Le personnel de l'Urgence peut demander à l'infirmière en gestion des urgences gériatriques de vous rencontrer pour les raisons suivantes :

- vous êtes venus plusieurs fois à l'Urgence récemment
- vos besoins d'aide à la maison ont augmentés
- votre sécurité (physique, affective ou à la maison) suscite des préoccupations
- votre état de santé, votre mémoire ou votre capacité à faire les activités quotidiennes à la maison ont récemment changé.

Qui peut consulter une infirmière en gestion des urgences gériatriques?

Les membres du personnel de l'urgence doivent vous référer. Vous devez avoir 65 ans et plus, demeurer à domicile ou dans une résidence pour personnes aînées.

Que se passera-t-il pendant votre rencontre avec l'infirmière en gestion des urgences gériatriques?

L'infirmière vous posera quelques questions générales sur votre état de santé. Au besoin, elle pourra évaluer plus en détail votre santé physique et mentale. Elle évaluera aussi comment vous vous débrouillez à la maison.

Si vous acceptez, vous parlerez environ 30 minutes avec l'infirmière. Avec votre consentement et si c'est possible, l'infirmière pourra aussi parler avec votre famille ou vos aidants naturels pour compléter son évaluation.

Que se passera-t-il après votre consultation?

Des recommandations seront faites et un plan de soins sera concrétisé. Ce plan pourrait inclure les points suivants :

- envoyer une lettre à votre médecin de famille ou à tout autre professionnel de la santé qui vous fournit des soins
- vous référer à des médecins spécialistes
- vous mettre en contact avec des organismes de santé ou d'autres services dans la communauté qui peuvent vous aider.

Nos recommandations se trouvent au verso de ce livret. Apportez-le à la maison.

Le personnel de l'Urgence pourrait aussi vous donner des instructions à suivre à la maison.

